



## formation possible avant declaration inaptidue

Par faninifa, le 07/04/2013 à 19:32

bonjour,  
jai eu un accident de voiture le 14/juillet/2010, suite a de nombreuse fracture et un retablissement difficile je n'ai toujours pas repris mon poste en cdi a ce jour.  
jai rencontrer la drh de mon entreprise et aucun reclassement n'ai possible.  
en juillet mes indemnité journaliere cpam s'arrete. et jai rencontrer le medecin du travail, qui m'informe que je doit surement m attendre a une declaration d'inaptidute a mon poste.  
ai je le droit de pretendre a une formation en alternance, sachant que mon entreprise prevoit de me licencier? serai je toujours payer par mon employeur pendant ma formation si je la commence avan d'etre declarer inapte? merci des reponse que vous pourrai m'apporter

Par P.M., le 07/04/2013 à 20:28

Bonjour,  
Si un poste disponible pouvait vous convenir même s'il serait nécessaire que ce soit par l'intermédiaire d'une formation, l'employeur devrait vous proposer ce reclassement, en revanche si ce n'est pas le cas, ce serait avec Pôle Emploi qu'il faudrait voir la possibilité d'une formation vous permettant de retravailler...

Par faninifa, le 07/04/2013 à 21:45

merci de votre reponse. helas meme une formation ne me permettra pas un reclassement dans mon entreprise.

Par P.M., le 07/04/2013 à 21:56

Il faudrait à mon avis que vous voyez si vous pouvez être reconnu travailleur handicapé en vous rapprochant de la MDPH...